

AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITIONS

1. Le Gouvernement de la République de Djibouti à travers le Ministre de l'Agriculture de l'Eau de la Pêche et de l'Elevage chargé des Ressources Halieutiques (MAEPE-RH) a reçu un prêt du FIDA et un don Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne (ASAP) en vue de financer le Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité des zones de pêche côtières (PRAREV). Une partie des ressources du don sera utilisée pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent contrat.
2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche et de l'Elevage chargé des Ressources Halieutiques (MAEPE-RH) sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services des consultants pour les études de faisabilité du projet d'approvisionnement en eau potable de la ville d'Obock à partir de Bissidourou, Région d'Obock qui se dérouleront en deux phases distinctes :
 - la première phase (phase I), concerne les rapports d'Etudes d'Avant-Projet Sommaire (APS) y compris Etude Socio-économique (ESE), mémoire technique (rapport simplifié) pour les études spécifiques et évaluation qualitative et quantitative des impacts (EQQI).
 - la deuxième phase (phase II), concerne l'Etude d'Avant Projet Détaillé (APD) y compris rapport détaillé pour les études spécifiques, deuxième phase de l'approche participative (AP), Dossier d'Exécution, travaux topographiques et Dossier d'Appel d'Offres (DAO).
3. Les consultants et/ou bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et retirer le dossier (demande de proposition) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture du bureau suivant :

A

**La Direction du Programme PRAREV
Ministère de l'Agriculture
Ancienne Pêcherie - Boulaos
DJIBOUTI
De 7h30 à 14h00 du Samedi au Jeudi**

4. Le présent avis de Demande de Proposition (DP) est adressé à tous les Bureaux d'études/consultants qualifiés :
5. Un bureau d'études/consultant sera choisi selon la méthode fondée sur la qualité et le cout (SFQC) et conformément aux procédures décrites dans la présente DP.

6. Le dossier de la proposition doit être déposé à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 25 avril 2015 à 14H** (heure locale) et porter expressément la mention « DP les études de faisabilité du projet d'approvisionnement en eau potable de la ville d'Obock à partir de Bissidourou »

Direction du Programme PRAREV du Ministère de l'Agriculture

A l'attention : Directeur du Programme PRAREV

Ancienne Pêcheurie -Boulaos

DJIBOUTI

Tel : (00253) 21 35 78 50 ou (00253) 21 35 78 18

Emails : djidarar@hotmail.com et beydane81@hotmail.com